

Avec Le Corbusier, Saint-Dié entre à l'Unesco

L'usine de textile Duval réalisée entre 1948 et 1951 par le célèbre architecte Le Corbusier a été classée hier au patrimoine mondial de l'humanité avec 16 autres sites de la planète. Un événement majeur pour la ville et les Vosges. Elle est à la même table que les plus célèbres monuments du monde.

SAINT-DIE-DES-VOSGES

Exceptionnel. Le mot n'est pas faible. Saint-Dié et les Vosges ont fait leur entrée hier dans le cercle fermé des collectivités françaises dont un site est inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. L'usine Claude et Duval de Saint-Dié, réalisée entre 1948 et 1951 par Charles-Edouard Jeanneret-Gris dit Le Corbusier, fait partie des 17 bâtiments qui ont obtenu hier à Istanbul le droit de rejoindre l'inventaire mondial des sites les plus remarquables de l'histoire de l'Homme. A ses côtés, des bâtiments en Inde, au Japon et en Argentine

mais aussi une dizaine en France dont la chapelle de Ronchamp en Haute-Saône ou la célèbre Cité radieuse de Marseille.

Il s'agit d'un événement majeur pour les Vosges et le Grand Est. Cette usine est la seule construite par Le Corbusier qui a conçu 78 bâtiments dans 12 pays. Toujours en activité puisqu'elle produit des textiles de très haut de gamme pour les plus grands couturiers, sous la direction de Rémi Duval. Elle est le troisième lieu lorrain à rejoindre le cercle fermé de l'Unesco après la Place Stanislas de Nancy et les fortifications Vauban de Longwy. « Nous rejoignons aussi la cathédrale de Reims et de

Strasbourg. C'est magnifique, extraordinaire », souligne David Valence, le maire de Saint-Dié, féru d'histoire et de culture et très engagé dans ce dossier aux côtés de l'association des sites Le Corbusier qui a porté le dossier devant l'Unesco pour la troisième fois. Son action s'est inscrite dans les démarches entamées de longue date par son prédécesseur, l'ancien ministre Christian Pierret, le député Gérard Cherpion et le propriétaire de l'entreprise et du bâtiment.

« Un atout pour notre territoire »

Ayant suivi les travaux de l'Unesco à distance après avoir renoncé à se rendre à Istanbul, David Valence estime que ce classement va être un formidable coup d'accélérateur pour la notoriété de la ville et son attractivité. « C'est la reconnaissance que l'histoire de Saint-Dié et son architecture sont exceptionnelles. Avec ce classement, elle est reconnue dans le monde entier comme telle. L'usine est une œuvre exceptionnelle et le symbole de la reconstruction de la ville après les ravages de la guerre. C'est une formidable opportunité pour renforcer l'attractivité de notre territoire. Il faut en faire un atout pour la Diéodatie et les Vosges. » Avec l'élaboration d'une réponse appropriée pour accueillir les visiteurs et répondre aux attentes liées à un tel classement.

Un formidable défi pour Saint-Dié qui devra se montrer tout aussi originale que l'esprit qui avait guidé Jean-Jacques Duval et Le Corbusier à installer, à la fin des années 50, une telle usine au cœur de la cité déodatienne.

Sébastien GEORGES
Lire aussi en page 19, le classement de la chapelle de Ronchamp.

Plus de photos
SUR
vosgesmatin.fr



Construite entre 1948 et 1951, l'usine Claude-et-Duval de Saint-Dié accueille toujours une PME de haut niveau spécialisée dans les textiles très haut de gamme pour les grands couturiers.

Photos Victor SALVADOR

Un classement, des obligations et Ronchamp en partenaire

Etre classé à l'Unesco est un bonheur mais implique aussi des obligations notamment de valorisation du site, de son environnement, d'accueil des touristes, de mise en place d'initiatives et d'événements susceptibles non seulement de surfer sur la vague mais aussi de répondre à des attentes de particuliers, de touristes français et étrangers, d'entreprises ou encore de scientifiques et chercheurs. Seule usine de la liste, le site de Saint-Dié suscitera une attention particulière des architectes. Il va falloir gérer le fait que l'usine est en activité puisqu'elle emploie environ 80 personnes. Afin de valoriser au mieux ce classement, tout le monde va devoir travailler ensemble sans menacer une industrie florissante qui constitue un moteur.

David Valence approuve : « Nous sommes fiers que le site soit industrialisé et fonctionne bien. Nous devons imaginer des choses avec l'usine et autour. Ce

classement est la mise en avant d'un patrimoine architectural qui suscite un regain d'intérêt. Nous avons un partenariat avec l'école d'architecture de Nancy. Nous souhaitons prendre une place dans le cercle de l'architecture du Grand Est ». Cela peut même aller au-delà de Le Corbusier puisqu'aujourd'hui, des mouvements d'architectes s'intéressent à la reconstruction de Saint-Dié.

Le classement par l'Unesco va influencer la vie culturelle et la notoriété de la ville. Il va falloir renforcer l'accueil touristique par une offre hôtelière et proposer des produits sur mesure liés à Le Corbusier, en lien entre autres avec le musée qui compte une salle dédiée à l'architecte. « Il va falloir bien gérer les retombées et construire des offres appropriées pour faire du classement un atout pour le territoire. Cela passe par des conférences, des expositions, des parcours. Nous avons aussi l'ancienne maison de Jean-

Jacques Duval inspirée par les principes de Le Corbusier. Les réflexions devront intégrer aux projets », annonce David Valence. « Il y a l'aspect touristique mais cela implique aussi des projets d'urbanisme et de conservation d'un environnement que nous avions envisagés dès le début », note Christian Pierret, l'ancien maire.

L'usine Claude-et-Duval faisant partie d'un réseau, des liens particuliers devront être tissés avec les autres sites français et étrangers. Ainsi, une coopération avec la chapelle de Ronchamp, également classée et à une heure et demie de route, semble évidente. « Nous devons travailler en réseau. Il va falloir construire des offres. Le lien avec Ronchamp est incontournable », confirme David Valence qui sera ce lundi soir à Ronchamp avec tous les acteurs du dossier.

S.G



La seule usine construite par Le Corbusier.